	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 7 février 2025</b>	<b>N° 2025-46</b>

Convocation du 24 janvier 2025

Aujourd'hui vendredi 7 février 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Dominique ALCALA à M. Christophe DUPRAT  
M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOLET  
Mme Amandine BETES à Mme Stephanie ANFRAY  
M. Max COLES à M. Eric CABRILLAT  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
Mme Anne-Eugénie GASPAR à Mme Françoise FREMY  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-François EGRON  
M. Guillaume MARI à M. Stéphane PFEIFFER  
M. Jérôme PEScina à M. Michel LABARDIN  
M. Patrick PUJOL à M. Fabrice MORETTI  
M. Jean-Baptiste THONY à M. Michael RISTIC  
M. Jean TOUZEAU à M. Alexandre RUBIO

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h27  
M. Stéphane MARI à partir de 15h27


**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Guillaume GARRIGUES.

**LA SEANCE EST OUVERTE**

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250207-lmc1105454-AU-1-1 Date de télétransmission : 13/02/2025 Date de réception préfecture : 13/02/2025 Publié : 13/02/2025
--

	<b>Conseil du 7 février 2025</b>	<i>Délibération</i>
	Direction Contrôle de gestion	<b>N° 2025-46</b>

---

**SPL SBEPEC (Société bordelaise des équipements publics d'expositions et de congrès) - Rapport des administrateurs sur l'exercice 2023 - Information au Conseil**

---

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Ce rapport a pour objectif de communiquer une information complète sur la Société Publique Locale SBEPEC, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle, conformément aux articles L.1524-5 et D. 1524-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le rapport complet est en annexe.

Présentation synthétique de la société

Dénomination sociale

Société bordelaise des équipements publics d'expositions et de congrès (SBEPEC)

Statut

SPL au capital de 0,2 M€, détenue à 80 % par Bordeaux Métropole et à 20 % par la Ville de Bordeaux.

Objet

La société a pour objet l'exploitation, la gestion, l'entretien, la mise en valeur et la réalisation des équipements qui lui sont ou seront remis par ses actionnaires, à savoir depuis 2012 :

- le Parc des expositions ;
- le Palais des congrès ;
- et le Hangar 14.

Depuis 2013, Bordeaux Events And More (anciennement CEB) exploite et entretient ces équipements pour le compte de la SBEPEC.

Échéance convention SBEPEC/BEAM: 31/12/2027

DG délégué : Laurent BAGOUET

Chronologie

28/12/1989 signature d'un Bail emphytéotique, d'une durée de 25 ans portée en 2000 puis en 2005 à 31 puis 41 ans (28/12/1989-28/12/2030), entre la SAEML SBEPEC et la Ville de Bordeaux, à laquelle s'est depuis substituée Bordeaux Métropole. Prorogation de bail emphytéotique par délibération 2022-475 en date du 30 septembre 2022 jusqu'au 28/12/2045 afin de mettre en concordance la durée des amortissements de la construction du P2A (Palais de l'Atlantique) et la durée du bail.

20/04/2012 : transformation de la SAEML en SPL SBEPEC

30/08/2012 : signature convention Ville de Bordeaux / SPL confiant à la SBEPEC la gestion immobilière, l'exploitation et l'entretien du parc des expositions, du palais des Congrès et du Hangar 14 (échéance : 28/12/2045).

03/12/2012: convention SBEPEC / CEB (désormais BEAM) pour l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14 (échéance 31/12/2027).

INDICATEURS FINANCIERS	2021	2022	2023	2023/2022 En K€
C.A.	2 415 K€	2 807 K€	2 563 K€	-244 K€
Rés. Net	148 K€	292 K€	241 K€	-51 K€
Capitaux Propres	31 248 K€	29 111 K€	26 932 K€	-2 179 K€

### **Une activité stable, légèrement profitable**

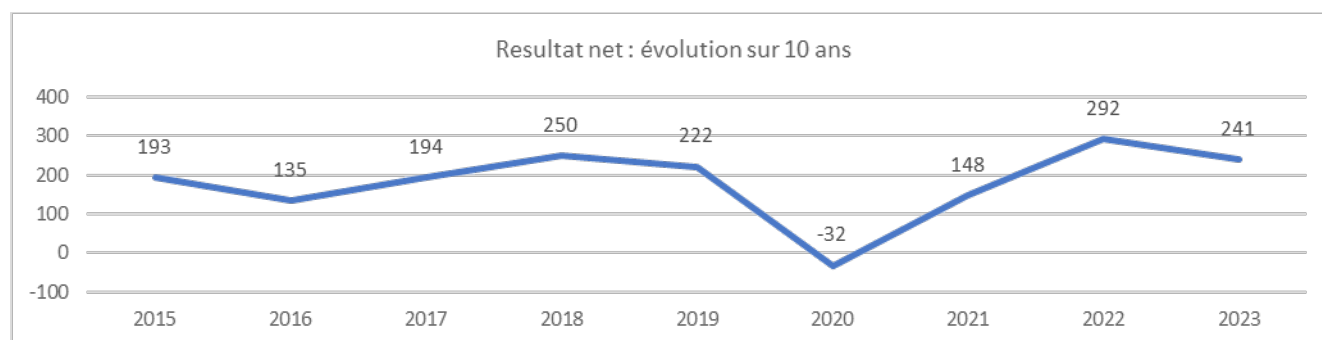
L'activité de la SPL SBEPEC consiste en la gestion immobilière (construction, rénovation, entretien et maintenance propriétaire) des trois équipements qui lui sont confiés (Parc des Expositions, Palais des Congrès, Hangar 14), leur exploitation étant déléguée à Bordeaux Events And More (BEAM) en contrepartie d'une redevance. C'est une activité assez constante.

Le chiffre d'affaires de la SPL SBEPEC en 2023 s'élève à 2 563k€, dont 1814 k€ au titre de la redevance versée par BEAM.

La principale variabilité dans les comptes de la SBEPEC tient au suivi du plan pluriannuel de gros entretien, qui peut entraîner d'importants montants en reprises de provisions et/ou dotations aux provisions selon les années. En 2023, les reprises sont de 581k€ et les dotations de 439k€. Ces montants sont relativement faibles au regard des produits et charges d'exploitation (relativement 5 564k€ et – 5 357k€) et de l'ampleur des équipements gérés.

On note par ailleurs en 2023 et pour la première fois des produits financiers significatifs (115k€), en conséquence du placement d'une partie de la trésorerie sur des comptes rémunérés.

Le résultat net 2023 s'élève à 241k€, dans la tendance observée depuis plusieurs années.



### **Une situation financière saine**

La SPL SBEPEC bénéficie de réserves confortables avec une situation nette de 2 571k€. La SPL n'est pas endettée, ses ressources sont stables et en croissance régulière. La trésorerie nette de la SPL est à un niveau élevé (9 211k€ à la clôture).

Cette situation financière est globalement satisfaisante mais ne donne qu'une marge de manœuvre limitée eu égard à l'ancienneté du patrimoine de la SPL et aux lourds investissements qu'il peut nécessiter.

### **Des perspectives suspendues à l'avenir du Hall 1**

L'année 2024 s'annonce très bonne pour BEAM, avec un résultat en hausse, ce qui se traduira par un chiffre d'affaires en hausse pour la SPL SBEPEC au travers d'une redevance gonflée par la part variable.

La fin du remboursement du crédit-bail en mars 2025 (annuités d'environ 250k€) est

également une perspective favorable, qui devrait permettre plus d'investissements.

Le point de vigilance essentiel concerne le devenir du Hall 1 : dans l'attente des travaux qui seront réalisés (et qu'il reste à préciser), le site doit être maintenu en état de fonctionner, ce qui nécessitera des coûts importants. Le plan d'investissement pluriannuel dépendra donc de la suite qui sera donnée au projet et du temps qu'il faudra pour réaliser les travaux.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1524-5 ;

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** Bordeaux Métropole est actionnaire de la SPL SBEPEC et que, dans ce contexte, il est nécessaire de présenter chaque année au conseil de Bordeaux Métropole le rapport de l'administrateur représentant Bordeaux Métropole au sein du Conseil d'administration de la Société Publique Locale SBEPEC,

#### **DECIDE**

**Article unique** : de prendre acte du rapport présenté par l'administrateur représentant Bordeaux Métropole au sein du Conseil d'administration de SBEPEC, Société Publique Locale (SPL) au titre de l'exercice 2023.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 février 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,